

■ **Ramas SA**, à Genève, achat, vente, construction, etc. (FOSC du 12.06.2001, p. 4400). La société est déclarée dissoute d'office en vertu de l'article 88a ORC. Par conséquent, sa raison sociale devient: **Ramas SA, en liquidation**. Liquidateur: l'administrateur Mayor Rémy, lequel continue à signer individuellement.

Journal no 3301 du 18.03.2003
(00917356 / CH-660.0.233.970-5)